

n'est rien moins qu'essentielle au savoir modeste. Renonçant en quelque sorte à son jugement propre, il ne pense favorablement de son ouvrage que parce que l'académie en a pensé ainsi, & le choix de l'épigramme exprime fortement ce sentiment d'humilité. CE SONT LES ACADEMIES QUI APPRÉCIENT LES OUVRAGES DES PARTICULIERS, ET LES METTENT A LEUR JUSTE VALEUR. *Mr. Guerin.* J'ignore quel est ce M^r. *Guerin.* Mais la chose est un peu forte, & pourroit, prise dans l'étendue que la proposition annonce, produire des découragemens funestes au progrès des sciences. Car quelle place auront donc des milliers d'ouvrages dans tous les genres & tous les degrés de mérite, sur lesquels aucune académie n'a jamais prononcé? Cependant il leur en faut une, si leur mérite ne doit pas être la matiere d'un problème éternel. Et puis, en rendant toute la justice due à l'illustre corps dont plus d'une fois j'ai eu occasion de faire l'éloge *, convenons que la même équité, la même impartialité ne dominant pas par-tout avec le même empire; que des préventions, des prédilections, des factions de plus d'un genre ont altéré dans bien des plages de la terre la bonne foi littéraire, comme la bonne foi civile. On se rappelle ce que M^r. Lefranc de Pompignan a dit sur ce sujet dans son beau *discours* prononcé le 6 Janvier 1741 à l'académie des Jeux-floraux; & les académiciens françois ont eux-mêmes applaudi à cette plaisante épigramme de M^r. Pons de Verdun :

* 15 Nov.
1778. p. 414.
— 1 Janv.
1780. p. 39.

Mondor